Déclaration liminaire de l'UFSE-CGT

Réunion multi thématique– 26 novembre 2026

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales,

Cette réunion multi thématique intervient dans un contexte économique, social et budgétaire particulièrement préoccupant pour les agentes et les agents de la Fonction publique d'État.

La perte de pouvoir d'achat, l'augmentation du coût de la vie, les difficultés d'accès au logement, à la restauration, aux vacances et aux modes de garde fragilisent toujours davantage les conditions de vie des personnels et de leurs familles.

Dans ce contexte, l'action sociale interministérielle doit constituer une réponse concrète aux besoins des agent.es. Pour l'UFSE-CGT, elle n'est ni une dépense accessoire ni une variable d'ajustement budgétaire, mais une politique de solidarité qui relève pleinement de la responsabilité de l'État employeur.

Nous souhaitons donc replacer cette réunion dans le contexte des débats budgétaires actuels, et notamment du PLF et du PLFSS pour 2027.

Les orientations budgétaires portées par ces deux projets de loi interrogent directement la place accordée aux services publics, à la protection sociale et à la solidarité. La recherche d'économies et la maîtrise des dépenses publiques ne peuvent constituer une réponse systématique aux difficultés budgétaires, au risque de faire supporter toujours davantage leurs conséquences aux agent.es public.ques, fonctionnaires et contratuel.les, actif.ves et retraité.es.

Nous souhaitons interpeller clairement l'administration sur ce sujet : quelle ambition le gouvernement entend-il réellement donner à l'action sociale interministérielle dans ce contexte de restrictions budgétaires ?

Quels moyens seront consacrés à son développement en 2027 ? Quelles garanties seront apportées pour que les contraintes budgétaires ne se traduisent pas par une réduction des prestations ou une dégradation de leur accessibilité ?

Pour l'UFSE-CGT, il n'est pas acceptable que l'action sociale devienne une variable d'ajustement alors que les besoins des agent.es augmentent. Elle ne saurait davantage se substituer aux nécessaires augmentations de rémunérations et à l'amélioration des carrières. Les deux exigences sont complémentaires.

S'agissant du suivi budgétaire des prestations de l'ASI, avec une situation arrêtée au 15 novembre 2026, nous sommes particulièrement attentifs à la consommation des crédits et constatons des sous-consommations qui ne nous surprennent pas, tant tout a été mis en œuvre

pour démanteler l’action sociale interministérielle. Nous ne laisserons pas dire qu'une sous-consommation budgétaire signifie une absence de besoins. En effet, elle peut traduire des difficultés d'accès, des critères trop restrictifs, un manque d'information, des procédures trop complexes...

Nous demandons donc que les crédits disponibles soient pleinement mobilisés au bénéfice de tou.tes les agent.es et que les éventuels reliquats ne conduisent pas à une diminution des enveloppes futures.

Concernant le bilan de l'action sociale interministérielle 2025, nous attendons une évaluation qui ne soit pas seulement comptable, mais qui permette de mesurer l'accès réel aux prestations, les besoins non satisfaits et les inégalités territoriales. L'égalité d'accès doit rester une exigence fondamentale, quels que soient le ministère, le statut et le lieu d'affectation des agent.es.

Nous rappelons également l'importance des SRIAS et de leurs moyens humains et financiers, indispensables au développement d'une action sociale de proximité.

Au-delà du fonctionnement des sites, pour lesquels la simplification des démarches et l'amélioration de l'accessibilité doivent être des priorités, nous réaffirmons la nécessité de préserver et d'améliorer les dispositifs AIP et Chèque-vacances.

L'aide à l'installation des personnels doit être adaptée aux réalités du marché du logement, notamment dans les zones où les loyers sont particulièrement élevés et les logements rares. Quant aux Chèques-vacances, ils doivent continuer à permettre au plus grand nombre d'agent.es et à leurs familles d'accéder aux vacances et aux loisirs et les retraité.es doivent en retrouver l’accès.

Pour conclure, nous voulons rappeler que l'action sociale interministérielle est un élément essentiel de la politique sociale de l'État employeur. Elle doit être pensée à partir des besoins des personnels et non des seules contraintes financières. Ainsi, des moyens budgétaires pérennes et ré-évaluables, à la hauteur de ces besoins, doivent y être accordés.

Notre question à l'administration est donc simple : quels engagements concrets le gouvernement est-il prêt à prendre pour garantir les moyens, le développement et l'accès effectif de tou.tes les agent.es à l'action sociale interministérielle en 2027 ?

Ne doutez-pas que les agent.es se mobilisent aussi pour leurs droits à l’action sociale dans leurs dimensions interministérielle et ministérielles. C’est dans ce sens qu’ils et elles se mobilisent et que la CGT, avec les 7 autres organisations syndicales représentatives dans les trois versants de la Fonction publique, les appellent à faire grève et à manifester le 1er décembre prochain.

La CGT vous remercie de votre attention.